service Archives Patrimoine Documentation

# L'Actualité du Patrimoine

**A la découverte de l'histoire, de la mémoire, des archives et du patrimoine de Choisy-le-Roi**

N° 15 Avril 2013

**Histoire** … avec le 40ème anniversaire des Accords de Paris, les Maires en France et à Choisy, la guerre de 1870 et Choisy le Roi …

**Actualité** … Choisy le Roi, représentée par l'association des Beaux-Arts. «costume-sur-seine » … et sur scène

**Patrimoine** … quelques trésors des permis de construire … une histoire postale de la distribution du courrier à Choisy …

… et toujours de nombreuses **acquisitions** (objets, cartes postales, faïences)

De nombreuses personnes transmettent au service des Archives des textes pour partager leurs recherches, leurs découvertes... Ces contributions permettent de mieux connaître l'histoire et le patrimoine de notre ville. Vous aussi si vous souhaitez participer à l'enrichissement de nos connaissances et à apporter un éclairage neuf sur tel ou tel pan de notre histoire, n'hésitez pas à faire parvenir vos textes et vos illustrations par mail, par courrier ou en les déposant directement au service. Ces textes seront reproduits aussi fidèlement que possible en respectant votre écriture, en fonction de leur taille.
D'avance merci pour votre participation.

Gérard CHAMBON
Élu à la Culture et à la Mémoire

## 40e anniversaire des accords de Paris

**Festivités, rencontres et débats pour 40 ans d'amitié**

VILLE DE CHOISY-LE-ROI

Brochure réalisée par le service Archives Documentation Patrimoine de la Ville de Choisy-le-Roi
Conception et réalisation : Guy Kremer, Valérie Roucard, Naséra Affane-Benaïssa, Sandrine Montignon, Cyril Fabre
Participation : Magali Frappé, Colette Gatouillat, Joëlle Périgaud, Alain Dolégeal, Philippe Raffin
ISSN 2101 – 9711

# Événement

## Du 10 au 18 avril : un 78e salon sous le signe de « peindre et représenter Choisy-le-Roi »

### par Joëlle Périgaud, présidente de l'association

La société des Beaux-Arts ouvre le 10 avril à la salle du Royal son 78e salon. L'association a pu réunir cette année douze artistes qui ont réalisé vingt peintures représentant Choisy.

Suite à un concours lancé en 2012 par le Comité de jumelage sur le thème « peindre et représenter Choisy-le-Roi », plusieurs sociétaires exposent cette année dans le cadre du salon des Beaux-Arts une peinture composée sur le thème de Choisy-le-Roi. Les styles et les techniques de chacun apportent une diversité à cet ensemble de points de vue qui illustre le vrai caractère de la cité, de ses quartiers, de ses sites et de ses habitants. Chacun montre un des visages de Choisy, qu'il y vive ou qu'il y soit actif.

C'est arrivé souvent, bien sûr, que des artistes peignent des paysages qui les accueillent. Lors des précédents salons de l'association, née il y a 83 ans, certains ont eu le plaisir de faire reproduire par la photographie une de leurs œuvres dans un des catalogues illustrés. Un simple symbole, ou encore un graphisme évoquant la peinture était imprimé sur la couverture ; les pages ne comportaient alors que les listes des auteurs et de leurs œuvres (des années 1960 à 1980).

Il y a 30 ans : pas d'images ! Mais des textes évoquaient déjà les événements liés au salon. On note que les adhérents se sont impliqués par leur art dans la vie de la ville et prennent plaisir à participer aux différents événements culturels quelques soient les techniques artistiques abordées.

Ainsi en 1978 Joël Barguil présente « les Mosaïstes de Paris » invités d'honneur au 43e salon. Cette année 2013, des adhérents de la société des Beaux-Arts participent à la mosaïque destinée à fêter les relations de Choisy à la ville de Dong Da, ville jumelée du Vietnam.

En 1979, Jean Cavalier est inscrit comme Président de l'association. Il est maître-verrier et est professeur à l'Ecole EMAP de Choisy. Peu après : il expose au Théâtre Paul Éluard. En 2012, la ville de Choisy inaugurait des vitraux réalisés par Lavina Felzine, maître-

## Sommaire


| | |
|---|---|
| Édito | p. 1 |
| Le salon des Beaux Arts | p. 2 à p. 3 |
| Les maires de Choisy | p. 4 à p. 5 |
| La guerre de 1870 | p. 6 à p. 7 |
| Le permis de construire | p. 8 à p. 9 |
| Histoire postale | p. 10 à p. 13 |
| Acquisitions | p. 14 à p. 19 |
| Costume sur Seine | p. 20 à p. 21 |
| Publications | p. 22 |
| Agenda | p. 23 |
| Le document d'avril | p.24 |


*Société régionale des Beaux-Arts*

*78e salon de Choisy-le-Roi*

du 10 au 18 avril au Royal
13 avenue Anatole France

Entrée libre de 11h à 19h
(sauf samedi 13 avril et jeudi 18 avril de 11h à 17h)

Ce salon présente les œuvres des sociétaires qui ont, dans leur style et à leur gré pour le choix des lieux, préparés le concours lancé en 2012 par le Comité de jumelage sur le thème « peindre et représenter Choisy-le-Roi »

verrier à Choisy. Intéressés par l'initiative, des adhérents de l'association ont participé à la réalisation de ces belles cages de verre.
C'est en 1985 qu'un catalogue réalisé pour fêter le 50e salon a pu être illustré en noir et blanc avec une couverture en couleur composée d'un patchwork des affiches créées dans la décennie.
Grâce à des photos de reportages, nous y retrouvons des œuvres des artistes disparus : un vitrail de Jean Cavalier ; une peinture du parc de la mairie de Jean Samar (couleurs à l'huile !). En 1985 dans la brochure des 55 ans de l'association nous trouvons une peinture de Jean Bastien et un texte de Jimmy Boter évoquant « L'art à Choisy ». C'était un artiste assidu de l'Atelier, amateur d'histoire.

Aujourd'hui, l'association expose régulièrement tout au long de l'année les œuvres de ses artistes adhérents : lieu privilégié d'exposition, l'office de tourisme de Choisy-le-Roi, place de l'Église. Vous pourrez y voir à partir de ce mois d'avril et jusqu'à la fin de l'année, les peintures de Jean-Marc Lepetit, Patrick Drouillard, Christian Conjat, Yvonne Zodo ; en avril, une exposition d'aquarelle et de collages sur le thème de l'Océanie ; en mai et juin, différentes œuvres réalisées par les élèves de l'atelier.

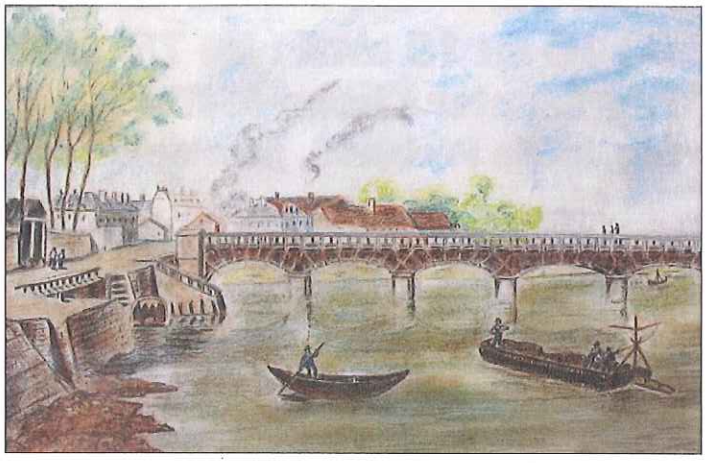

Le pont de Choisy-le-Roi construit après le décret de 1808, une vue au pastel réalisée d'après une gravure par Hélène Tranvan.
© Hélène Tranvan

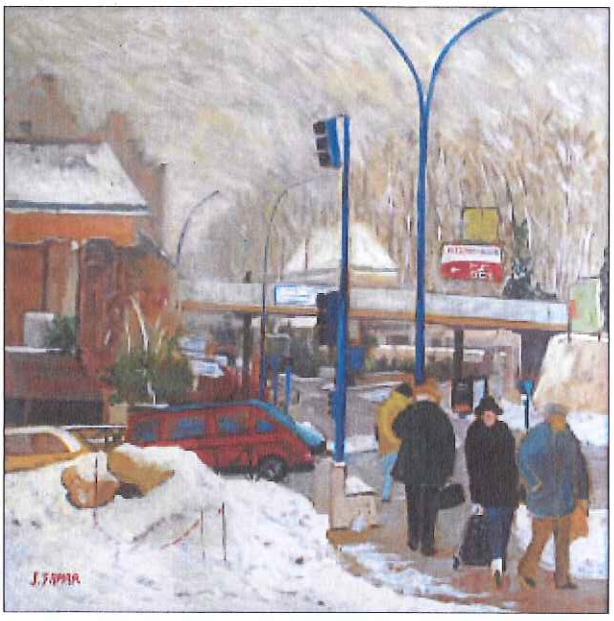

La rue Anatole France peinte par Jean Samar
© Jean Samar

Les Halles peintes par Martine Naudin
© Martine Naudin

# Maires de France et de Choisy-le-Roi : rappel historique

La commune est une institution née de la Révolution française. La loi du 14 décembre 1789 fait de la commune la cellule administrative de base, en remplacement de la paroisse. Deux mois plus tard, le 26 février 1790, l'assemblée constituante achève le découpage territorial en divisant la France en 83 départements.

La loi de 1789 place à la tête des communes des maires élus pour deux ans, assistés d'un Conseil municipal et d'un procureur de la commune. Toutefois, la fonction de maire disparaît vite. En 1793, les maires sont remplacés par des agents nationaux qui dépendent directement du gouvernement révolutionnaire. Le Directoire substitue à son tour aux agents nationaux des commissaires du Directoire nommés par le gouvernement et révocables par lui. Dans les communes de moins de 5 000 habitants, comme Choisy à l'époque, un agent municipal et un adjoint sont élus par l'assemblée communale.

Le Consulat, tout en voulant rompre avec le fonctionnement révolutionnaire, cherche à mettre en place une organisation centralisée. La préparation d'un projet de loi sur l'administration locale est alors confiée en Conseil d'État à Chaptal. Le projet de loi est adopté le 28 pluviôse an VIII (17 février 1800). L'article premier prévoit un découpage du territoire en départements. À la tête de chacun de ces départements est placé un préfet, « chargé seul de l'administration », assisté d'un Conseil de préfecture, responsable du contentieux administratif, et d'un Conseil général qui assure quant à lui la répartition des contributions entre les arrondissements communaux. Préfets, conseillers de préfecture et conseillers généraux sont nommés par le gouvernement. Par ailleurs, le département se divise lui-même en arrondissements communaux avec à leur tête des sous-préfets assistés d'un conseil d'arrondissement. Tous sont également nommés par le Premier Consul.

A la base de cette organisation territoriale : la commune. L'article 12 de la loi de 1800 énonce : « *Dans les villes, bourgs et autres lieux pour lesquels il y a maintenant un agent municipal et un adjoint, dont la population n'excédera pas 2 500 habitants, il y aura un maire et un adjoint ; dans les villes et les bourgs de 2 500 à 5 000 habitants un maire et deux adjoints ; dans les villes de 5 000 à 10 000, un maire, deux adjoints et un commissaire de police. Dans les villes dont la population excédera 10 000 habitants, outre le maire, deux adjoints et un commissaire de police, il y aura un adjoint par 20 000 habitants d'excédant, et un commissaire par 10 000 excédant.* » Les pouvoirs des maires et des adjoints touchent principalement à l'administration, à la tenue de l'état civil et à la police.

L'article 15 prévoit : « *Il y aura un Conseil municipal dans chaque ville, bourg ou autre lieu, pour lequel il existe un agent municipal et un adjoint. Le nombre de ses membres sera de dix dans les lieux dont la population n'excède pas 2 500 habitants ; de vingt dans ceux où elle n'excède pas 5 000 ; de trente dans ceux où la population est plus nombreuse.* » Le Conseil se réunit quinze jours par an pour discuter du budget de la commune. Ainsi, le maire et le Conseil municipal sont remis en place mais cessent d'être élus, laissant l'emprise totale à l'État. La fortune reste le critère principal dans le choix des maires. Ils sont en général désignés sur la liste des citoyens les plus imposés. Se pose toutefois assez vite le problème du manque de personnes compétentes pour la fonction de maire : refus de la charge, manque de volonté, méconnaissance de l'administration, illettrisme… enlisent le système.

Après la chute de l'Empire, les lois du 26 mars 1831 et du 6 juillet 1837 décident que les conseils municipaux seront élus pour six ans. Dès lors, la commune cesse d'être une « création de l'État ». C'est sous la IIIe République que la commune devient une collectivité locale avec la loi du 5 avril 1884 qui donne au maire une fonction d'élu. Néanmoins l'autorité préfectorale reste présente jusqu'en 1982.

# Institutions

## A noter

A Choisy, la mairie s'installe à la Révolution à l'arrière de l'église Saint-Louis Saint-Nicolas, dans l'ancienne loge qui accueillait Louis XV et la famille royale. Elle y reste de 1790 à 1905.
Le premier maire de Choisy est Jean-Pierre Vaugeois, artisan menuisier, entrepreneur des Bâtiment du Roi. Né en 1732, établi à Choisy à l'époque de la construction de l'église et du petit château, il participa à leur décoration. Il est élu maire le 8 février 1790 par l'assemblée communale, réunie dans l'église et présidée par le curé Leverdier.

## Le saviez-vous?

Cette vue de carte postale a été prise avenue Léon Gourdault, à son débouché carrefour Rouget de Lisle. Sur la droite, le café-restaurant Rouget de Lisle fait l'angle avec l'avenue Jean Jaurès.

## Les maires de Choisy-le-Roi depuis 1790

Jean-Pierre Vaugeois. 1790-1793
Guénin. 1793-1794
Nicolas Duchef. 1794-1796
Caron. 1796
Jean Joseph Dumoulin. 1796-1799
François Luc Dumoulin. 1799-1801
Antoine Benoît Joret. 1801-1806
Nicolas Duchef de la Ville. 1806-1815
Claude Jean Gentil. 1815-1821
Nicolas Paillart. 1821-1824
Claude Jean Gentil. 1824-1829
Louis Cantien Boivin. 1829-1839
Jean Hippolyte Hautin. 1840-1843
Jean Michel Rond. 1843-1847
Jean-Baptiste Ancelet. 1847
Louis Cantien Boivin. 1847-1853
Louis Marie Normand. 1853-1856
Jules Mathieu Lagoutte. 1856-1870
Pierre Adolphe Bayvet. 1870-1871
Jean-Baptiste Piquet. 1871-1876
Alphonse Eugène Désiré Brault. 1876-1881
Paul Émilien Florimond Carle. 1881-1885
Louis Armand Noblet. 1885-1887
Victor-Louis Machelard. 1887-1891
Jean Louis Alphonse Mestais. 1891-1892
François Raymond Rostaing. 1892-1895
Augustin Guillaume. 1895-1896
Ferdinand Michel Marie Imbert. 1896-1898
Alfred Brault. 1898-1900
Alexandre Félix Albéric Chéron. 1900-1901
Laurent Augustin Rondu. 1901-1919
Eugène Paul Levesque. 1919-1921
Jean Louis Petit. 1921-1925
Georges Tirard. 1925-1927
Léon Gourdault. 1927-1936
Georges Migneau. 1936-1943
Joseph Marie Loireau. 1943-1944
Georges Léger. 1944-1945
Alfred Louis Lebidon. 1945-1947
Louis Henri Lantheaume. 1947-1948
Marcel Eugène David. 1948-1955
Henri Lucien Sergent. 1955-1959
Fernand Dupuy. 1959-1979
Louis Luc. 1979-1996
Daniel Davisse. Depuis 1996

# Choisy-le-Roi dans la guerre de 1870

par Alain Dolégeal, Choisyen amateur d'histoire

Du 17 septembre 1870 au 28 janvier 1871 Choisy et les communes avoisinantes, Villeneuve, Vitry et Thiais, furent le théâtre de violents combats entre la garnison de Paris et les armées prussiennes. A la suite de nombreux revers militaires, Paris, bien que protégée par ses nombreuses fortifications, est rapidement assiégée.

Bien que les causes de la guerre soient multiples, une querelle diplomatique relative à la succession au trône d'Espagne est mise en avant. Le 19 juillet 1870 la France de l'empereur Napoléon III, déclare la guerre à la Prusse, quant à elle dirigée par le roi Guillaume 1er.
Sans compter les réservistes et une éventuelle mobilisation de la garde nationale, la France dispose de 250 000 hommes mal organisés et mal commandés. L'armée française manque de puissance face à 400 000 combattants entrainés et disposant d'un armement moderne. Les défaites s'enchainent : le 4 août, le front qui s'étend de la Belgique à la Suisse est percé à Wissembourg. A partir du 6 août 1870 l'armée est désarticulée.
Le 19 août Bazaine, commandant en chef, est vaincu à Saint Privat et s'enferme dans Metz avec 175 000 hommes. Mac Mahon tente alors de marcher sur Metz avec 100 000 hommes. Blessé, ce dernier est battu le 30 août devant Sedan où il se replie avec l'empereur et son armée. Le 2 septembre Napoléon III capitule et est fait prisonnier. Le 4 septembre la République est proclamée à Paris.
Gambetta, nouveau chef du gouvernement, veut continuer la lutte tandis que les forces prussiennes marchent sur Paris. C'est la débâcle : Strasbourg tombe le 27 septembre, le 8 octobre Orléans est occupé, les Prussiens entrent dans Tours. Au sud, l'armée de la Loire commandée par Chanzy est repoussée au Mans et, au nord, les troupes de Faidherbe se replient sur Laval. Paris est assiégée dès le 19 septembre.

Choisy est un point stratégique important. La ville est traversée par la Seine et possède un pont. Elle est desservie par la voie ferrée qui conduit Paris. Par ailleurs, la gare aux bœufs, à la limite de Choisy et de Vitry, permet le ravitaillement en viande de la capitale.
Le secteur de Choisy est intégré dans la défense de Paris qui s'appuie sur la ceinture de ses nombreux forts : le fort d'Ivry se dresse à peu de distance de Choisy.
Tout autour de l'édifice, quatre redoutes mal entretenues peuvent offrir de solides points d'appui. Elles seront peu à peu restaurées.
La première se dresse au moulin de Saquet entre Vitry et Villejuif ; la deuxième près du Port à l'Anglais ; la troisième, dites « du bord de l'eau », entre Vitry et Choisy (ces deux redoutes ont pour but d'empêcher l'ennemi de se glisser le long du fleuve) ; enfin la quatrième à l'angle de la rue Gabriel Péri et de la rue Victor Ruiz à Vitry.
Toutes ces redoutes sont reliées entre elles par un réseau de tranchées tandis qu'une route spécialement construite par les sapeurs du Génie relie Villejuif à Paris.
Deux moyens mobiles pourront appuyer les troupes à pieds : une flottille constituée de deux canonnières et d'un yacht impérial fluvial, tous trois armés de canons, ancrés au Port à l'Anglais, et un train blindé, armé lui aussi de canons, stationné à la gare d'Orléans (Austerlitz).

Le 17 septembre l'ennemi passe la Seine à Villeneuve-Saint-Georges sur plusieurs ponts de bateaux. Dès le 18 septembre, les Prussiens occupent Chevilly, Thiais et Choisy-le-Roi, villes évacuées deux jours plus tôt sur ordre du Général Trochu.
Une guerre d'escarmouche oppose les belligérants durant les jours et les mois suivants et ce jusqu'à la fin novembre
Pour l'heure les positions clés tel le moulin de Saquet et la gare aux bœufs sont enlevées puis reprises successivement par l'un ou l'autre camp.
Début novembre, une offensive

# Recherche

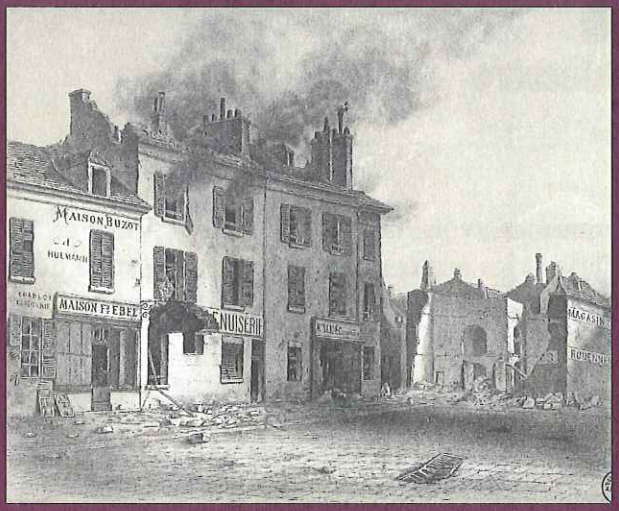


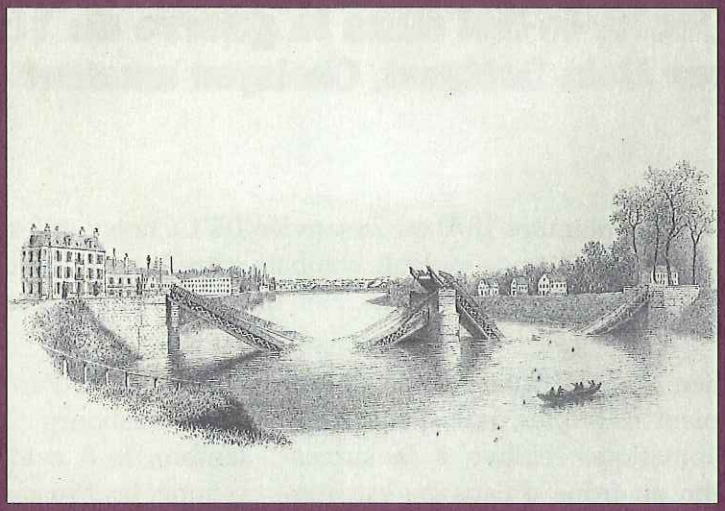

Les désastres de la guerre à Choisy : une maison incendiée place de l'Église et le pont démoli. Ces dessins ont été réalisés par un soldat prussien en garnison à Choisy-le-Roi. © Archives départementales du Val-de-Marne

d'envergure se prépare. Son but est de rompre l'encerclement de Paris pour tendre la main à l'armée de la Loire.
Trochu décide d'engager le gros de ses forces au nord-est en direction de Bobigny et Champigny. Pour assurer le succès de l'opération il décide de faire des diversions en attaquant au sud-est dans le secteur de Choisy-le-Roi.

Les 4 ou 5 000 hommes qui défendent en permanence ce secteur se voient soutenus par l'arrivée de deux divisions entre Villejuif et Choisy.
La division de l'amiral Porthuau entre Ivry et Vitry dispose de 5 700 mobiles, de 3 000 soldats de troupes de marine et est renforcée par 3 000 gardes nationaux.
Par ailleurs de nouvelles batteries d'artilleries sont mises en place et sont pointées vers Choisy où stationnent les Prussiens.
Le 28 novembre marque le début des opérations : la barricade établie sur la ligne de chemin de fer est enlevée de vive force et le train blindé pousse une reconnaissance jusqu'à Choisy.
Le 29 novembre, après une vive canonnade de plus de trois heures, plusieurs unités de fusillés marins et de compagnies du génie s'avancent vers Choisy soutenues par les batteries flottantes. Le sud de Vitry est rapidement atteint et les Prussiens quittent leurs positions.
Dans le même temps les combats aux environs de Champigny se déroulent dans de fâcheuses conditions pour les forces parisiennes et le Général Vinoy ordonne la retraite.
Le 30 novembre, Vinoy arrive au fort d'Ivry. Voyant les troupes en difficulté, il lance deux attaques, l'une contre Thiais, l'autre contre Choisy. L'amiral Porthuau dirige les opérations.
Les combats sont violents, la gare aux bœufs est reprise de vive force et les Prussiens se replient à la hâte dans Choisy. Retranchés dans les habitations et soutenus par leur puissante artillerie, ils brisent l'élan français. Le général Vinoy fait sonner la retraite. Durant les mois de décembre et de janvier la guerre d'escarmouche reprend. Le temps est au gel et la population souffre de la faim. Un peu partout les armées de province sont vaincues et le moral des troupes parisiennes est au plus bas.

Le 22 janvier 1871 l'amiral Porthuau passe les troupes en revue dans le parc de la mairie de Vitry et quitte son commandement. Choisy abandonnée en septembre 1870 ne sera jamais reprise.
Le 28 janvier Paris capitule et l'armistice est signée.
Le 1er juillet le Conseil municipal peut à nouveau siéger à Choisy. Il décide d'élever un monument aux morts en hommage aux combats, monument érigé en 1886.
Notons en conclusion qu'il n'existe en France que neuf monuments qui célèbrent les combattants de la guerre de 1870.

# A découvrir

## Petits trésors parmi les plans des permis de construire

L'inventaire des plans des permis de construire les plus anciens conservés en mairie a permis de découvrir quelques belles pièces dessinées au début du 20e siècle.

Le permis de construire est un document officiel qui autorise la construction ou la rénovation d'un bâtiment à usage d'habitation, industriel ou autre. Il donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Le dossier est déposé et instruit à la mairie de la commune où est situé le terrain. Le permis de construire est exigé depuis 1945 en application de la loi d'urbanisme du 15 juin 1943. Il vient remplacer les autorisations diverses qu'il fallait auparavant pour pouvoir construire et qui variaient selon l'importance des communes.

Les communes ont l'obligation de conserver l'ensemble des permis de construire qui relèvent de leur territoire. Les services d'archives des communes de la région parisienne conservent des dossiers qui, pour les plus anciens, datent des années 1880. À partir des années 1930 et pour certaines communes, les collections de permis sont relativement complètes. Les archives municipales de Choisy-le-Roi conservent ainsi des autorisations de construire depuis 1927. La délivrance des permis n'étant obligatoire que depuis 1945, ceux-ci sont jusqu'à cette date établis de façon aléatoire par les particuliers. Les dossiers ne contiennent parfois qu'un simple courrier autorisant à construire ou à lotir, ou bien un croquis relevé rapidement à la main sur papier ou calque. D'autres dossiers présentent un dossier complet avec plan de situation, plans des façades, coupes et plans des étages. Outre l'étude du développement de la ville et de son urbanisme, ces permis apportent aux chercheurs des orientations sur l'évolution des modes de vie, des commodités et des usages : lotissements ou immeubles, aménagement de salles de bains, de garages, de vérandas, sont autant d'indices sur les habitudes de la vie quotidienne.

### *A noter*

Les autorisations de bâtir et permis de construire conservés en mairie laissent découvrir de beaux plans. Si certains se présentent sous la forme d'un simple croquis relevé par les propriétaires constructeurs, d'autres sont de jolis dessins dressés par des architectes. Précurseurs des images de synthèse, ils imaginent l'habitation à construire dans leur futur environnement, faisant apparaître végétation, fumée de cheminée, voiture, détail des matériaux utilisés.

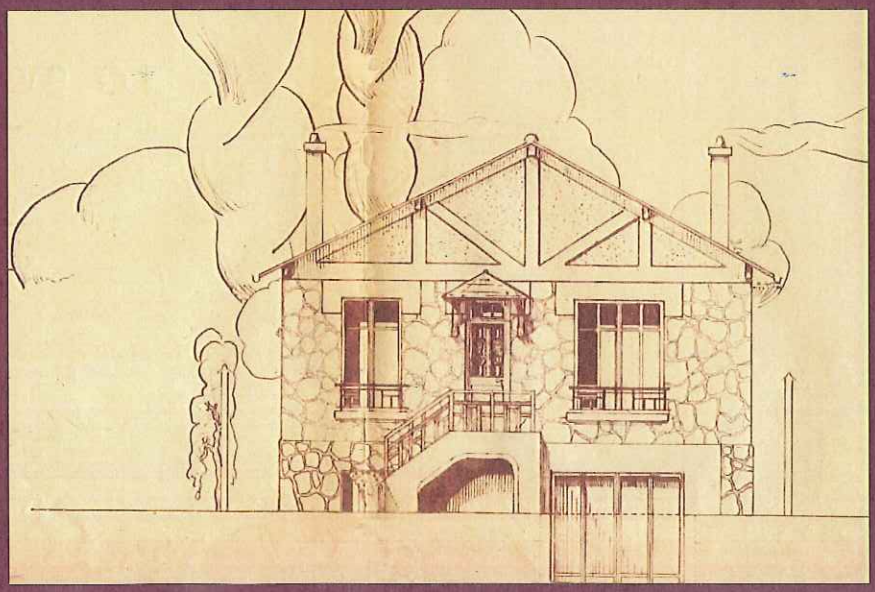

# A découvrir

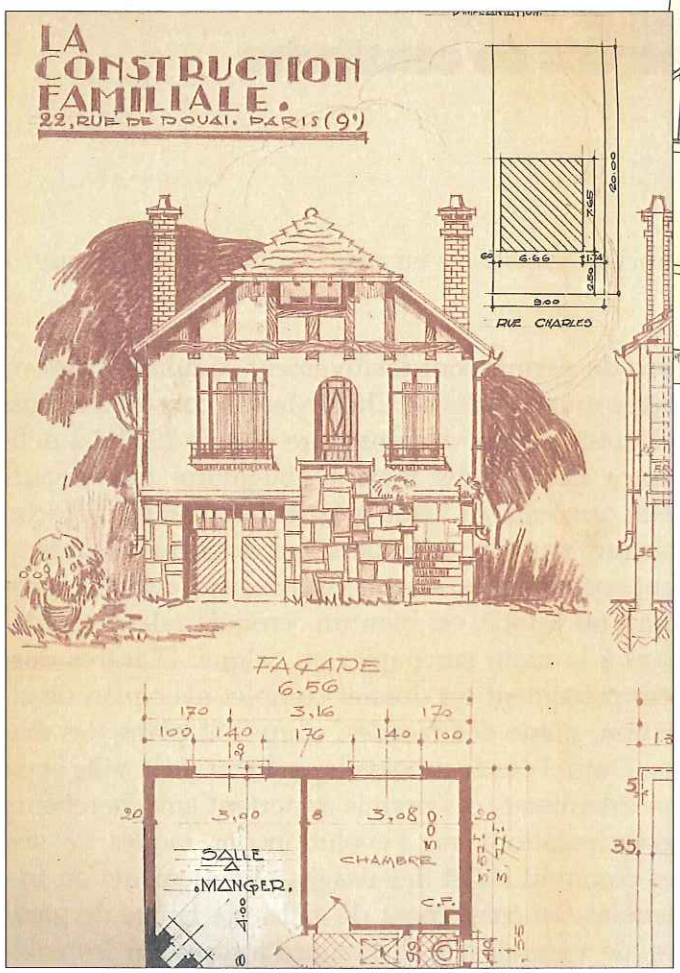


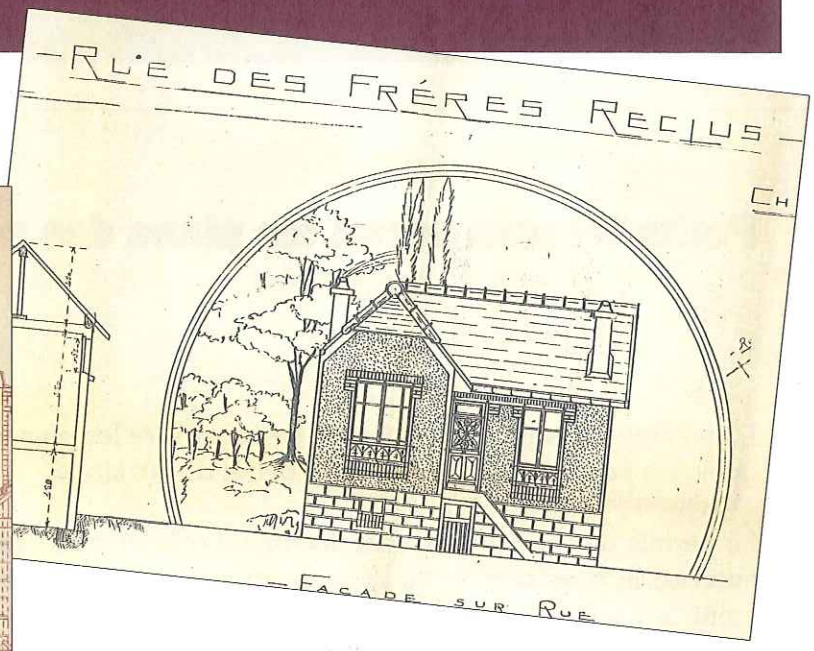


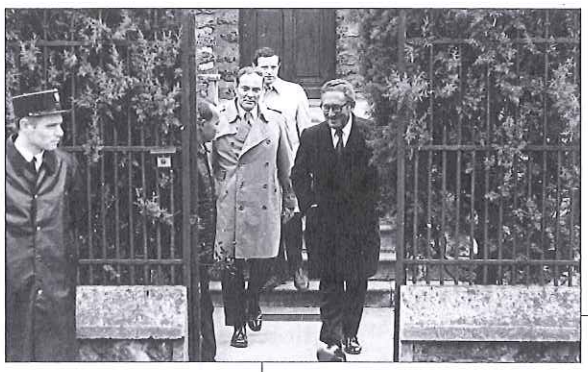

## Le saviez-vous ?

Les rencontres privées auxquelles assista entre autre Henry Kissinger, conseiller spécial du président Nixon, et Le Duc Tho, représentant la République Démocratique du Vietnam, eurent lieu de 1970 à 1972 dans ce pavillon de la rue Darthé.

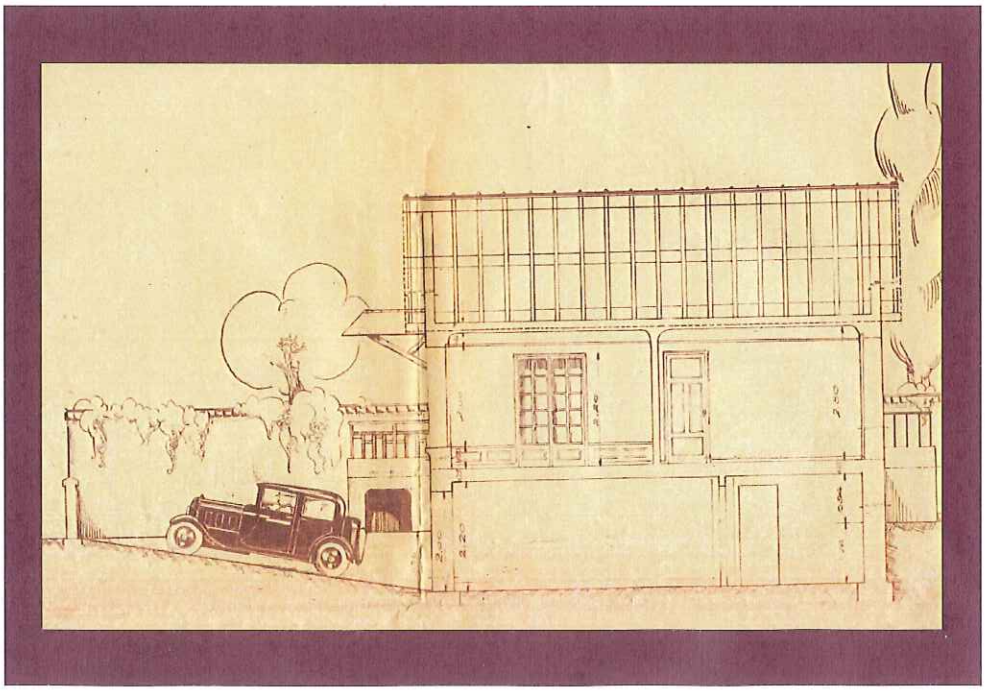

# Recherche

## L'histoire postale de Choisy-le-Roi (1ère partie)

### par Philippe Raffin, choisyen amateur d'histoire postale et de marcophilie

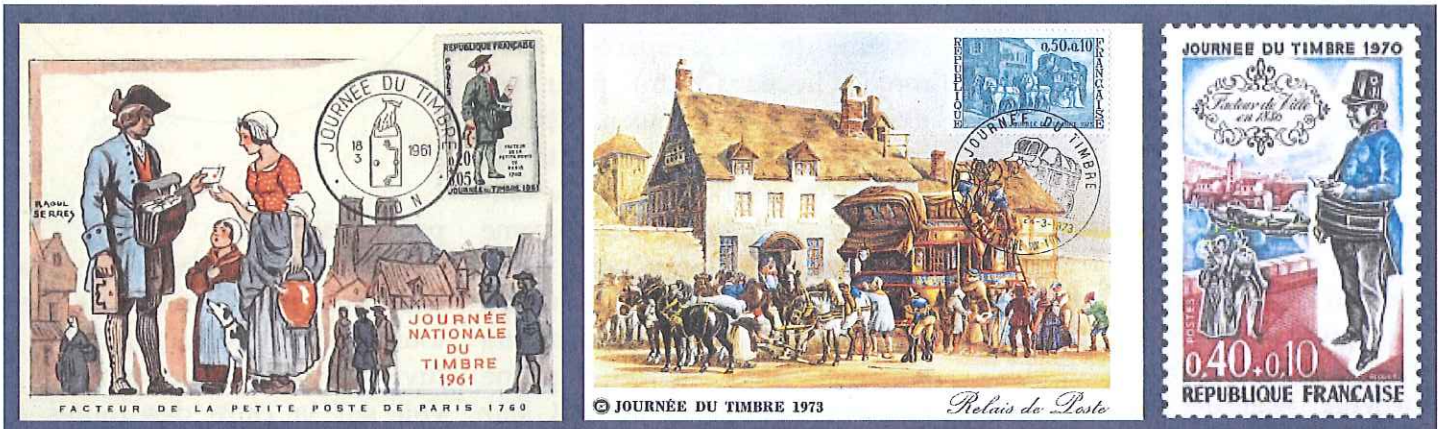


Scènes de vie quotidienne : un facteur de la Petite Poste de Paris distribuant le courrier et un relais de poste. À droite, le timbre présente un facteur de ville en 1830.
© DR

Comme dans beaucoup d'autres villes en France, l'histoire postale de Choisy-le-Roi est étroitement liée à son développement économique et démographique. Sous la monarchie, le développement de Choisy a été favorisé par le charme de ses bords de Seine et sa proximité de Versailles. Mademoiselle de Montpensier y fait construire un château, puis Louis XV s'y installe, promouvant le développement de la ville. Plus tard, à l'aube du 19e siècle, profitant de la Seine comme moyen de transport et d'alimentation en force hydraulique, Choisy-le-Roi connaît une croissance notoire liée l'implantation de nombreuses industries, et ce jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. En passant par l'histoire des supports d'écriture et l'histoire de la diffusion du courrier, voyons en quatre pages comment s'est organisée la distribution du courrier à Choisy.

**Parchemin , Vélin , Papier**

À l'époque médiévale, très peu de paysans et personnes de milieu social pauvre savent lire et encore moins écrire. La connaissance est alors réservée au clergé, à la noblesse, aux bourgeois et aux hommes de loi. Le support d'écriture restera longtemps en France les parchemins et autres vélins (voir encadré), très chers à l'achat du fait du fastidieux et long traitement des peaux d'animaux pour les rendre adaptés à leur utilisation comme support d'écriture.

Le papier est utilisé par les Chinois depuis le 3e siècle avant JC. Son secret de fabrication est transmis aux Arabes lors de leur victoire en 751 à la bataille de Talas sur les troupes chinoises. Pour éviter d'être vendu comme esclaves, des prisonniers chinois préfèrent livrer le secret de fabrication du papier et de la soie. Par la suite, au 10e siècle, l'usage du papier arrive par le sud de l'Espagne alors musulmane. Il arrive au 12e siècle en Sicile, puis en Italie au début du 13e siècle. Il faut attendre le milieu du 13e siècle pour que le papier fasse son introduction dans le sud de la France, et le milieu du 14e siècle dans le nord du royaume.

Vers 1440, Gutenberg invente la typographie (un système d'impression à caractères mobiles (fabriqués avec un alliage de plomb, fer, étain et antimoine) et imprime en 1455 son 1er livre, la Bible latine. C'est à partir de cette date et grâce à l'imprimerie que la diffusion plus large de la connaissance commence en Europe.
Il faut attendre le 19e siècle et l'in-

dustrialisation de la fabrication du papier pour que son achat soit à portée de toutes les bourses et permette ainsi, en même temps que l'instruction, l'essor des missives et courriers.

**Messagers , courriers et histoire de Choisy**

En France et dans le monde occidental, depuis la chute de l'empire romain d'Occident, il n'existe plus de lignes régulières de messageries postales et de transport public (*Cursus Publicus*) comme celles instaurées sous le règne d'Auguste (63 avant JC – 14 après JC).
Au début du Moyen Âge, peu de personnes possèdent les moyens matériels et financiers pour faire parvenir messages et missives. À part les messagers royaux, existent la poste des Moines (les rotulus) et les messagers universitaires porteurs des missives des élèves pour leur famille.

En 1176, le nom de la localité de *Choisi* apparaît dans le registre des biens et revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près. Au 13e siècle, l'assassinat du passeur du bac de Choisy consigné dans le registre de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, confirme l'existence d'un bac à Choisy dont les religieux de Saint-Germain-des-Prés sont propriétaires. Tout au long de l'existence de ce bac, le bail et l'entretien sont concédés à des familles de maîtres pêcheurs de Choisy.
Entre 1458 et 1468, le village de Choisy ne compte guère plus de 15 feux (familles).

Ce n'est pas avant le règne de Louis XI, vers 1476, que se met en place la Poste aux Chevaux. Celle-ci est centralisée à Tours, le roi résidant alors souvent à Plessis-les-Tours. Louis XI instaure un système de relais espacés d'environ 7 lieues (28km) pour ses « chevaucheurs royaux ». Ceux-ci portent désormais le titre de « Maitres des Postes » et chevauchent pour le roi de jour comme de nuit si nécessaire et ont seuls le privilège de mener leur monture au galop à l'instar des messagers privés et autres voyageurs qui ne peuvent que mener au trot leur monture et ne voyager que de jour. Ce service de poste est réservé exclusivement au besoin du roi et aux personnages les plus notables du royaume. La plupart de ces routes de relais postaux ne sont pas fixes mais modifiées en fonction de l'évolution des théâtres militaires.

Au Moyen Âge, à part pour certains grands axes, les voies de communication sont dans un état déplorable. Il faut attendre le règne de François 1er (1494 – 1547) pour qu'elles soient améliorées, puis les guerres de religion les dégraderont à nouveau.
En 1584, il existe 252 relais de poste en France.
Au milieu du 16e siècle, la bonne qualité de production de vin de Choisy ainsi que la fréquentation de son port de marchandises améliore son activité économique.
Henri IV, améliore et densifie le système des relais postes de Louis XI. En 1603, par édit royal, il autorise moyennant finances l'utilisation partielle de la poste royale par les particuliers.
En 1626, Choisy n'a pas de relais de poste. En revanche aux alentours, Villejuif, Bourg-la-Reine et Juvisy en ont un, comme on le voit sur la carte des routes de poste de 1626.
En 1632, on compte 623 relais de poste en France.
En 1645, est fondée la 1ère école de Choisy, financée par la communauté choisyenne grâce à un emprunt de 300 livres.

En 1653, sous le règne de Louis XIV, une première Petite Poste de Paris est créée sous l'impulsion de Renouard de Villayer, en même temps qu'une vignette, ancêtre du timbre poste. Contrairement au fonctionnement de la Grande Poste dans lequel le destinataire paie à la réception du courrier, la Petite Poste demande de payer d'avance le port des lettres de Paris pour Paris intramuros par le biais d'une vignette payée à l'avance et collée à la lettre à expédier.
Mal compris par les utilisateurs, ce nouveau système est un échec : très peu de lettres sont distribuées à leurs destinataires, notamment à cause de malveillants qui « remplissent les boëtes (boîtes aux lettres) de la capitale de souris et au-

*A noter*

Parchemin : peau épilée, raclée, et séchée de mouton , brebis ou agneau saupoudrée de chaux éteinte.

Vélin : peau de veau très lisse et très fine dotée d'une blancheur très recherchée par les scribes et enlumineurs.

# Recherche

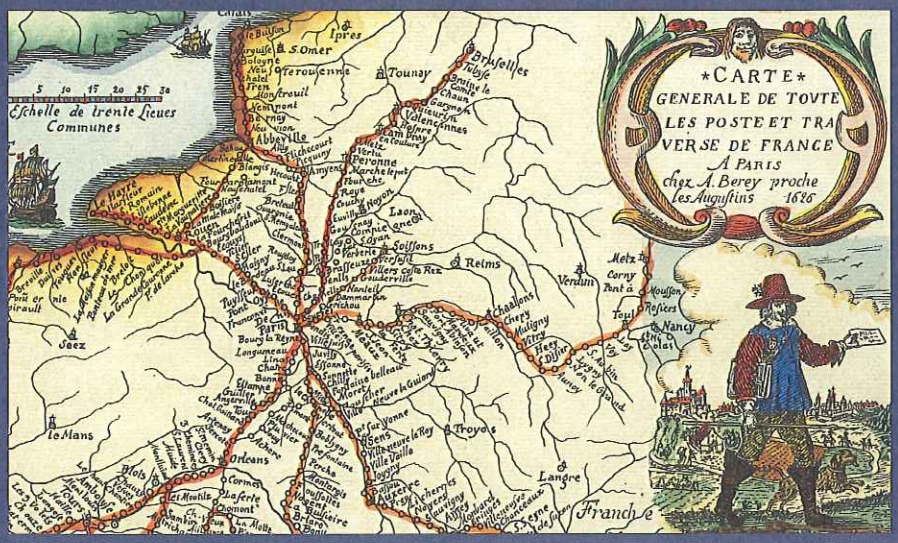

Carte générale des postes de 1626.
On note qu'à cette date Choisy n'est pas desservie par un relais postal.
© Photothèque du Musée de la Poste

Louis XI, créateur de la Poste d'État
© DR

tres rongeurs vivants ou morts et de détritus divers, quand ils ne mettent franchement le feu dans les boëtes. »
En 1672 est créée la Ferme Générale des Postes, rassemblant la Poste aux Chevaux et la Poste aux Lettres. Les fermiers généraux rachètent les messageries. Le marquis de Louvois, en charge de la Surintendance Générale des Postes, négocie des traités internationaux avec les pays frontaliers.
Le réseau de relais de poste se densifie : la distance moyenne entre deux relais passe de 7 lieues à 4 lieues.

En 1677 à Choisy, Anne Marie Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier achète un terrain et y fait bâtir un château. Pour les Choisyens, la venue de la princesse est une aubaine économique et le début de l'essor du village.
En 1708, paraît la première édition du livre de Poste qui donne une liste des routes et des relais où sont indiqués les distances entre les relais et le prix à payer au maître poste. On compte à cette époque 800 relais de Poste.
En 1709, le recensement de la population de Choisy indique qu'il y a une population de 64 feux (familles), rescapés des diverses épidémies et guerres.
En 1719, les messageries universitaires sont définitivement agrégées à la Ferme des Postes, laquelle cède en échange 1/28e du prix du bail.

En 1738, une liaison fluviale reliant deux fois par semaine Choisy à Paris est autorisée par Michel Étienne Turgot alors Prévôt des marchands de Paris. Ce type de bateau appelé « coche d'eau » transporte en premier lieu les personnes et du frêt léger. Cette liaison fluviale vient favoriser le développement du port de Choisy.
En 1739, Louis XV achète le château de Choisy ainsi que ses dépendances, terres et parcs.
En 1750, la route de Choisy à Paris est pavée, assurant une meilleure communication avec la capitale.
En 1755, la Grande Poste de Paris a son bureau général rue des Poulies ainsi que douze boëtes réparties dans la capitale chez des commerçants. Il y a alors deux levées par jour.
De 1748 à 1757, est percée la route royale de Choisy à Versailles sur l'ordre de Louis XV.
En 1758, L'église Saint-Louis Saint-Nicolas est achevée et inaugurée par Louis XV.

En 1759, est créée la Petite Poste de Paris à l'initiative de Piarron de Chamousset, création validée par la déclaration royale du 8 juillet 1759 signée par Louis XV.
Le tarif pour le port d'une lettre simple à l'intérieur de Paris est de 2 sols et de 3 sols en destination des faubourgs et de la proche banlieue. La Petite Poste de Paris a alors interdiction formelle d'établir des bureaux de Poste ou de prendre le courrier des localités de banlieue possédant déjà un bureau de la Grande Poste, ceci restant la charge de cette dernière institution (Ferme Générale des Postes).

# Recherche

Délibération du 22 mai 1766 établissant un bureau de poste à Choisy-le-Roi

*La compagnie ayant considéré que le lieu de Choisy le Roi mérite attention tant par les voyages du Roy que par les officiers qui y restent en son absence et que ce lieu se peuple de plus en plus son éloignement de Villejuif peut faire languir les relations d'affaires. Elle a délibéré et arrêté qu'il serait établi un bureau à Choisy le Roy le premier juin prochain qu'il serait servi quatre fois par semaine par un piéton qui irait prendre et poster les dépêches à Villejuif ...*

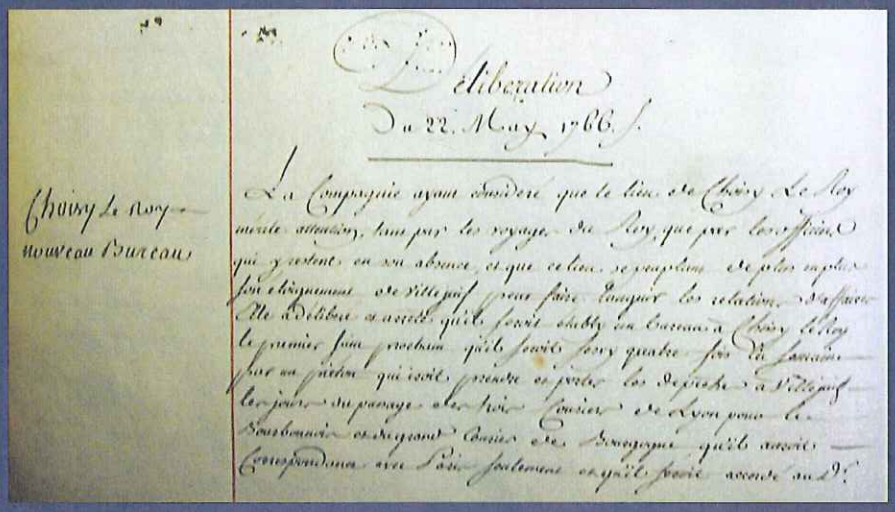


© Archives nationales

L'ouverture de la Petite Poste de Paris au public se fait le lundi 9 juin 1760. Les facteurs de la Petite Poste de Paris sont au début près de 200, secondés par l'implantation en grand nombre de boîtiers, des commerçants habilités à recevoir le courrier et à en encaisser le port. A l'ouverture, on compte neuf bureaux de poste répartis dans la capitale, ainsi qu'un bureau dénommé « K », fermé au public, pour la gestion du courrier de la proche banlieue parisienne. Les facteurs ne font au départ que trois levées par jour, puis quatre levées, et par la suite jusqu'à neuf levées quotidiennes.
D'autres grandes villes suivent ce modèle et crée leur propre petite poste locale avec plus ou moins de succès : Bordeaux (1766), Nantes, Rouen et Lyon (1778), Nancy (1779), Lyon (1779), Strasbourg (1780), Marseille (1781), Lille (1784).

En 1764, Louis XV achète a l'abbaye de Saint-Germain-des-Près la seigneurie de Thiais, Choisy et Grignon. Le roi fait passer le village de Choisy au statut de bourg par d'importants travaux d'urbanisation.
En raison de la fréquente présence du roi à Choisy et du développement du village, un bureau de poste est ouvert à Choisy en juin 1766, sur décision de la Ferme Générale des Postes. Ce premier bureau de poste à Choisy-le-Roi dépend de la Grande Poste et est desservi quatre fois par semaine à partir du bureau de Villejuif par un piéton de la Poste aux Lettres.

Histoire à suivre dans le numéro de septembre…

## Le savez-vous?

Où se situait le bureau de poste en 1900 ?

Réponse dans le prochain numéro

de l'Actualité du Patrimoine !

# Acquisitions

## Les derniers dons et dernières acquisitions

Le service municipal Archives Documentation Patrimoine s'enrichit régulièrement, que ce soit par des achats, des dons ou des prêts, d'ouvrages, de documents, de photographies, d'objets… se rapportant au patrimoine et à l'histoire de la ville, c'est-à-dire à la vie quotidienne des Choisyens.
Ces ouvrages et photos, tout comme les autres documents d'archives, sont en libre consultation au service Archives Documentation Patrimoine.

Des témoins des négociations des accords de Paris, des Choisyens ayant aidé la délégation dans son séjour à Choisy ont bien voulu partager leurs souvenirs en témoignant et en prêtant leurs photos.

# Acquisitions

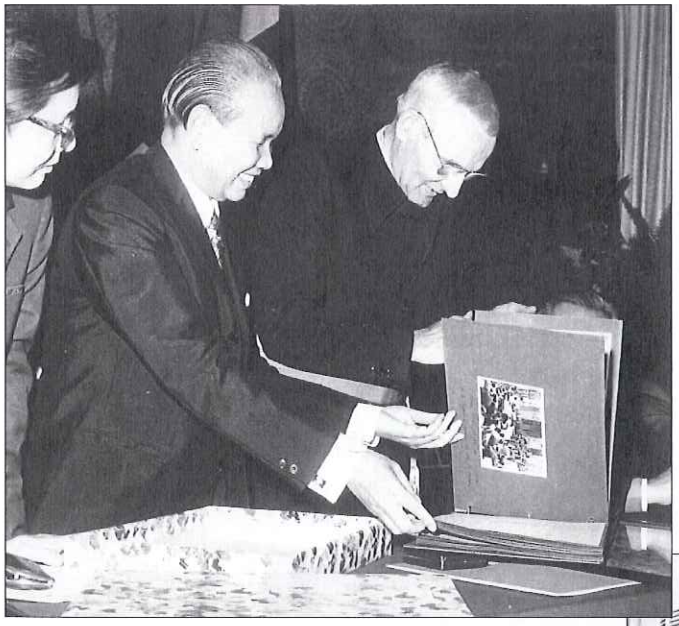

La préparation des manifestations relatives à la célébration des accords de Paris a été l'occasion de redécouvrir les photos conservées par le Comité de Jumelage. Ci-dessus : Xuan Thuy, négociateur pour le Nord Vietnam, remet en cadeau à Fernand Dupuy, maire de Choisy-le-Roi, l'album souvenir de photographies. Ci-contre : Xuan Thuy accueilli par Fernand Dupuy devant la salle des fêtes de la Cuve. Le discours de Georges Marchais inaugurent la plaque rappelant l'accueil de la délégation vietnamienne dans les locaux de l'école du Parti communiste.

## Coup de coeur

Samedi 23 mars a eu lieu au quartier du Port l'inauguration de la place des Accords de Paris et de la Stèle pour la Paix réalisée par la plasticienne Dominique de Miscault. Un événement festif accompagné par la cavalcade du Serpent.
Les manifestations de célébration des accords de Paris ont rassemblé des centaines de personnes autour des grands témoins. Les actes de la journée de rencontre du vendredi 22 mars avec des historiens et des témoins de l'époque seront édités.

# Acquisitions

## Des photos de classe et des cartes postales

Le photographies des établissements scolaires n'ont pas été transmises aux archives municipales. Le service essaie donc de reconstituer la collection de photos de classe grâce à vos prêts. Mais au regard du nombre d'écoles et d'années scolaires passées, la collection est loin d'être complète ! N'hésitez pas à prêter vos photos : elles seront numérisées et vous serons immédiatement restituées.
Parmi les dernières photos prêtées (ci-dessous), la classe de Madame Loumounier, école Armand Noblet, année scolaire 1957-1958 et la classe de Madame Maury, école Armand Noblet, année scolaire 1958-1959.

Dans cette classe de cours élémentaire de l'école Armand Noblet : Dominique Delorme, Martine Delamarre, Danièle Dumas, Brigitte Camus, Danièle Groux, Evelyne Perret, Joëlle Saint-Martin...

# Acquisitions

## Le savez-vous ?

Où à Choisy se trouve ce décor en faïence ?

Réponse dans le prochain numéro

de l'Actualité du Patrimoine !

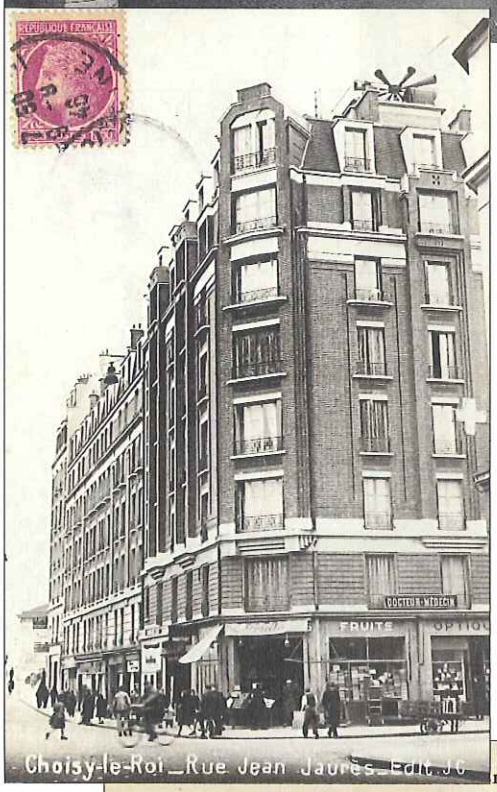


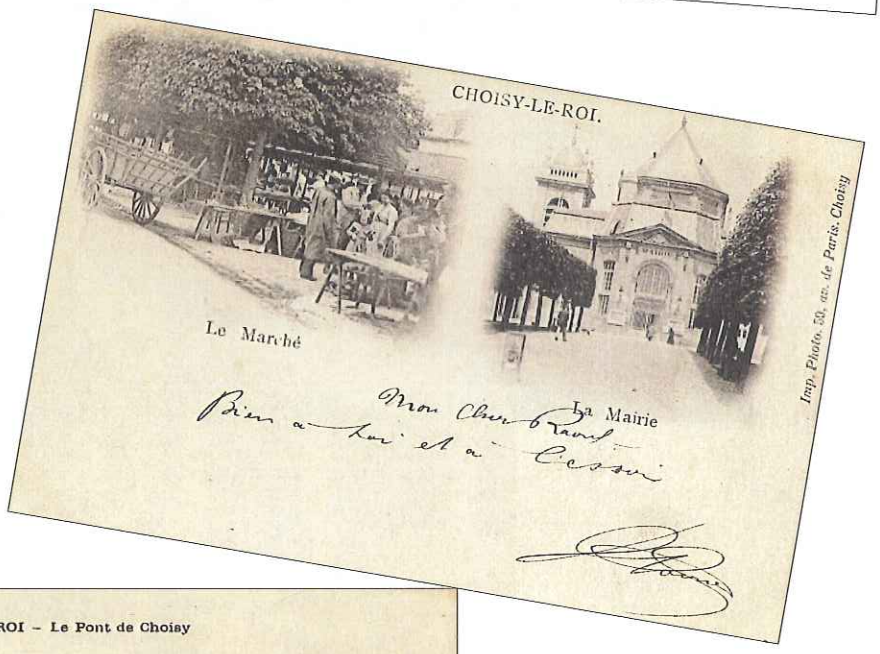


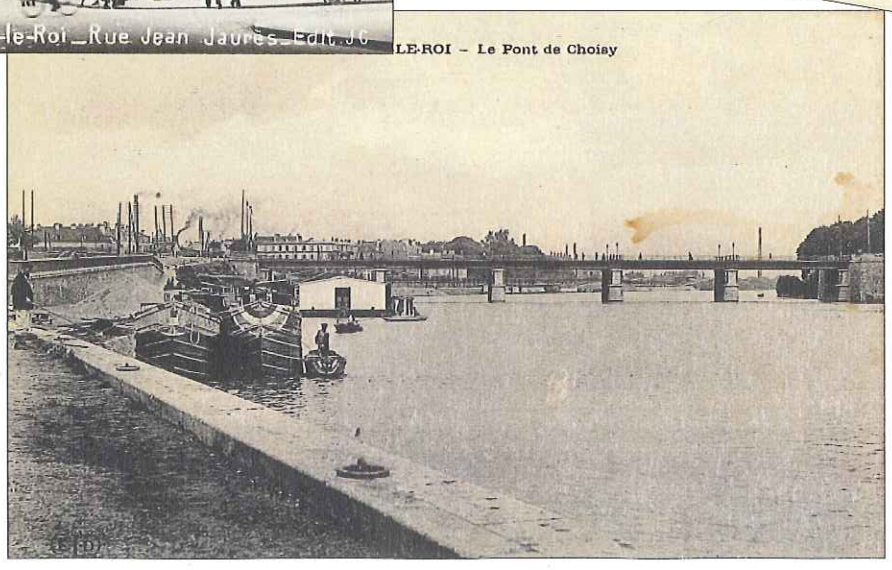


Quelques cartes postales anciennes ont été récemment acquises : des vues de la Seine du pont et des berges, l'immeuble Boulenger rue Jean Jaurès et une des premières cartes postales de la mairie, alors installée dans la loge royale de l'église avec, à côté, le marché.

# Acquisitions

## Faïence et céramique, faïencerie H. Boulenger & Cie

Le service Archives Documentation Patrimoine constitue un fonds sur les techniques et l'art de la faïence et de la céramique. Le service collecte également tous les ouvrages et articles concernant la célèbre faïencerie choisyenne Hippolyte Boulenger & Compagnie. Outre les nombreux dons de particuliers, de nouvelles pièces sont chaque année acquises par la Ville.
Deux pièces en forme ont été acquises en fin d'année 2012 : un coq en majolique dessiné par Louis Carrier-Belleuse, pièce maîtresse de la faïencerie Boulenger (voir *L'actualité du Patrimoine n°14*) et un buste de jeune femme d'une grande finesse, également signé Louis Carrier-Belleuse (page ci-contre). En ce début d'année 2013, ont été acquis par la Ville des assiettes à thème et un service Louis XIII.

### Coup de cœur

Ce carreau architectural en céramique produit par la tuilerie Gilardoni Fils et Compagnie de Choisy-le-Roi a été prêté par un particulier.

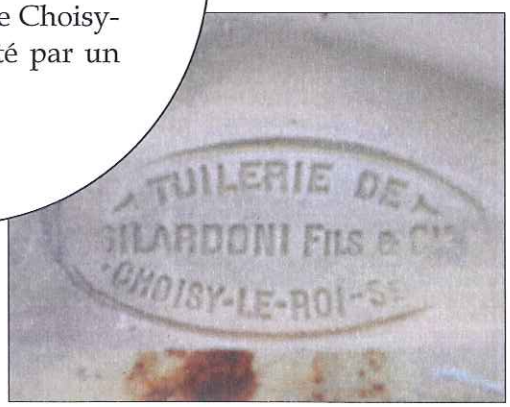

# Acquisitions

## *Vous aussi contribuez à l'enrichissement de notre mémoire commune*

**Vous voulez vous débarrassez de vieux journaux, de vieux documents, de photos ou d'objets ayant été réalisés par des entreprises choisyennes (verreries, cristalleries, faïenceries...) ? Le Service Archives Documentation Patrimoine de la mairie est intéressé.**
**Ce service municipal a pour mission première de collecter les archives et les objets relatifs à l'histoire et au patrimoine de notre ville. Si vous souhaitez conserver vos documents ou objets, et en partager la connaissance, le service peut les faire reproduire pour en garder une copie (scanner, appareil photo) et vous rend vos originaux.**
**Votre geste contribue ainsi à enrichir le patrimoine de notre ville et à mieux faire connaître nos richesses historiques.**

Contact : service Archives Documentation Patrimoine
n°16 avenue Anatole France, Choisy-le-Roi
Tél : 01 48 92 41 36

# A découvrir

## L'association « Costume-sur-Seine », c'est une histoire de « scène » et de « Seine »

### par Magali Frappé, bénévole de l'association

Installée dans un entrepôt de Choisy Nord, l'association « Costume-sur-Seine » propose des costumes, décors et accessoires créés par des professionnels et loués au meilleur prix. Voici l'histoire de cette association proposant une collection de 2 500 costumes de théâtre de toute époque.

**Une histoire de « scène »**

Au départ, on trouve la Compagnie des Variétés, basée au Havre : des décennies au service de l'opérette, de la comédie musicale et des arts de la scène… Tout cela nécessite beaucoup de décors, costumes et accessoires, au point de constituer au fil des ans une collection impressionnante !
Cette histoire se prolonge alors avec celle de la troupe des Palétuviens qui a démarré avec dix passionnés en 2004 et les a vus s'agrandir, toucher un public de plus en plus large, sans cesser d'améliorer la qualité de leurs représentations, et dont l'objectif est de faire connaître le génie de l'opérette à un public plus nombreux.
C'est donc tout naturellement que la Compagnie des Variétés a souhaité transmettre l'ensemble de ses décors, costumes et accessoires aux Palétuviens, pour que ces objets, riches d'un passé hors du commun, continuent à briller de mille feux !
L'association les Palétuviens n'ayant pas vocation à gérer une telle collection, il a donc été créé une autre association à but non lucratif dont ce serait l'objet : ainsi naquit « Costume-sur-Seine ».

**Une histoire de « Seine »**

Si l'aventure a commencé au Havre, à l'embouchure de la Seine, elle continue en remontant le fleuve jusqu'à Paris, et même un peu plus loin, puisque la collection est stockée à Choisy-le-Roi, dans un entrepôt… au bord de la Seine !

« Costumes-sur-Seine », c'est donc une association à but non lucratif basée en Ile-de-France et proposant en location une collection de 2 500 costumes, 300 décors et un très grand nombre d'accessoires pour les associations et troupes de spectacle, ainsi que pour les particuliers.
L'association est gérée par une petite équipe dynamique dans un esprit associatif : venez leur rendre visite pour découvrir la collection ! Une partie des costumes est mise en ligne sur le site de l'association www.costume-sur-seine.fr.

### Le saviez-vous ?

Cette carte postale représente le square des Gondoles qui se situait avenue Victor Hugo, à la place du marché des Gondoles. Une lectrice de *L'Actualité du Patrimoine* qui y jouait enfant se souvient : « *C'est la partie haute du square, avec ce joli bassin et la pergola… le préau que l'on voit dans le fond nous permettait de nous abriter les jours de pluie… Dans la partie la plus basse, vers l'avenue Victor Hugo, il y avait un grand bassin où l'on faisait naviguer nos petits bateaux à voile, sous l'œil vigilant d'un gardien qui nous surveillait car il ne fallait pas marcher sur les pelouses. Il y avait des fleurs, des arbres, les mamans y venaient avec leurs bébés.* »

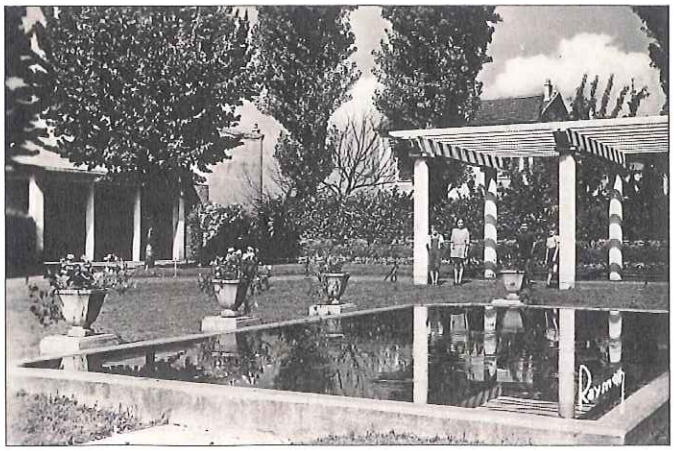

# A découvrir

**Association Costume-sur-Seine**
Téléphone : 06.25.62.27.16.
E-mail : contact@costume-sur-seine.fr
Adresse (visite sur rendez-vous) : 35, avenue de Lugo
94600 Choisy-le-Roi
Site internet : www.costume-sur-seine.fr

## *Le savez-vous ?*

Quelle est cette rue ?

Réponse dans le prochain numéro

de L'Actualité du Patrimoine !

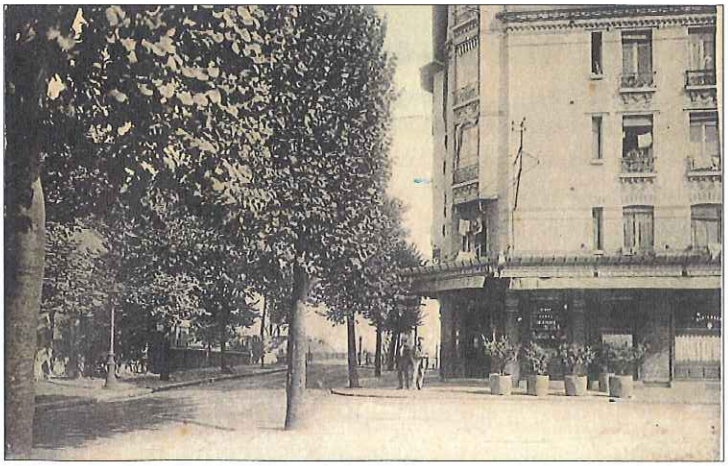

# Publications

## Les ouvrages et brochures publiés par les associations locales et les services municipaux sur l'histoire de Choisy-le-Roi

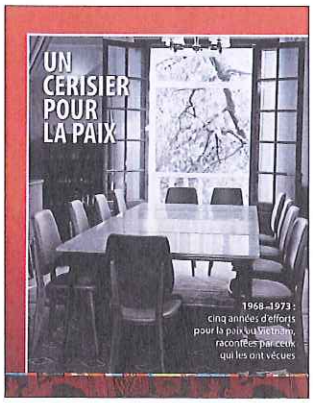


***Un cerisier pour la paix. 1968-1973 : cinq années d'efforts pour la paix au Vietnam, racontées par ceux qui les ont vécues.***

Cette brochure éditée par la Ville de Choisy-le-Roi est un recueil de témoignages de témoins qui ont vécu les négociations pour la paix et l'installation de la délégation à Choisy-le-Roi. Des témoignages qui laissent transparaître l'émotion engendrée par les événements, la volonté de mettre fin à la guerre et la lutte pour la paix. En couverture, la photo du salon du pavillon de la rue Darthé, lieu des rencontres secrètes, avec sa fenêtre ouvrant sur le jardin planté d'un cerisier.

Brochure gratuite disponible au service Archives Documentation Patrimoine

***40ème anniversaire des accords de Paris. 1973-2013. En mémoire du séjour de la délégation vietnamienne à Choisy-le-Roi.***

Cette brochure réalisée par l'association Louis Luc en partenariat avec la Ville de Choisy-le-Roi aborde l'histoire du Vietnam et des deux grandes guerres qu'a eu à subir le pays au 20e siècle avant de s'attarder sur l'épisode des négociations qui ont abouti aux accords de Paris. La brochure met également en évidence les relations d'amitié qui continuent d'exister entre le Vietnam, et plus particulièrement la ville jumelée de Dong Da, et Choisy-le-Roi.

Brochure disponible auprès du service Archives Documentation Patrimoine

### *A noter*

Depuis septembre 2008, *L'Actualité du Patrimoine* est publié trois fois par an aux mois en septembre, décembre et avril. Vous pouvez vous procurer les quatorze autres numéros auprès du service Archives Documentation Patrimoine. Le journal est également consultable sur le site internet de la Ville www.choisyleroi.fr

### *Le saviez-vous?*

Avez-vous trouvé le sens de ce rébus ?
« Que mettre dans cette assiette ? »

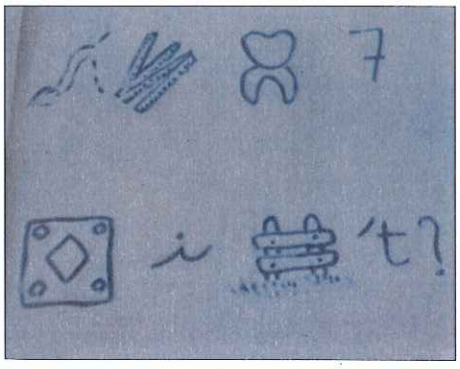

# Agenda

## Les rendez-vous de l'histoire et du patrimoine

### Séance d'initiation à la généalogie

*Travaux sur des cas concrets*

**jeudi 25 avril 2013 à 14h30**
**au service Archives Documentation Patrimoine**

**Vous avez commencé ou voulez commencer votre généalogie? Vous avez des interrogations, des blocages, des difficultés pour vous organiser? Claude Rouard, de l'association Louis Luc pour l'histoire et la mémoire de Choisy-le-Roi et amateur de généalogie, vous propose une séance pour travailler sur des cas concrets.**

Suite à l'ouverture de leurs nouveaux locaux, les Archives départementales du Val-de-Marne peuvent de nouveau accueillir le public pour des expositions, des tables rondes et projections, des rencontres, des lectures d'archives…
Voici un aperçu des événements proposés, n'hésitez pas à vous procurer le programme complet.

- *Travail en Val-de-Marne : organisation, conditions, droits et conflits.* Exposition jusqu'au 12 juillet 2013 à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine de Champigny-sur-Marne

- *Le Val-de-Marne : des boîtes à histoires.* Exposition sur l'histoire du département jusqu'au 12 juillet aux Archives départementales du Val-de-Marne

- *Archives en Val-de-Marne : un réseau au service de l'histoire et de la population.* Une rencontre pour connaître le fonctionnement des services d'archives le mercredi 24 avril après-midi aux Archives départementales du Val-de-Marne

- *Identités et mémoires au pluriel.* Journée d'étude sur le travail de mémoire ponctuée de lectures, spectacles et films le vendredi 17 mai de 9h30 à 17h30 aux Archives départementales du Val-de-Marne

- *Le monde ouvrier en chansons.* Concert le vendredi 21 juin de 20h30 à 21h30 à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine de Champigny-sur-Marne

archives@cg94.fr

**Service Archives Documentation Patrimoine**

| | | |
|---|---|---|
| n°16 avenue Anatole France | Nous rendre visite : | Nous écrire : |
| Tel : 01 48 92 41 36 | Mardi, mercredi, vendredi | Hôtel de Ville |
| Fax : 01 48 92 41 35 | De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 | Place Gabriel Péri |
| Mail : archives@choisyleroi.fr | Lundi et jeudi sur rendez-vous | 94600 CHOISY LE ROI |

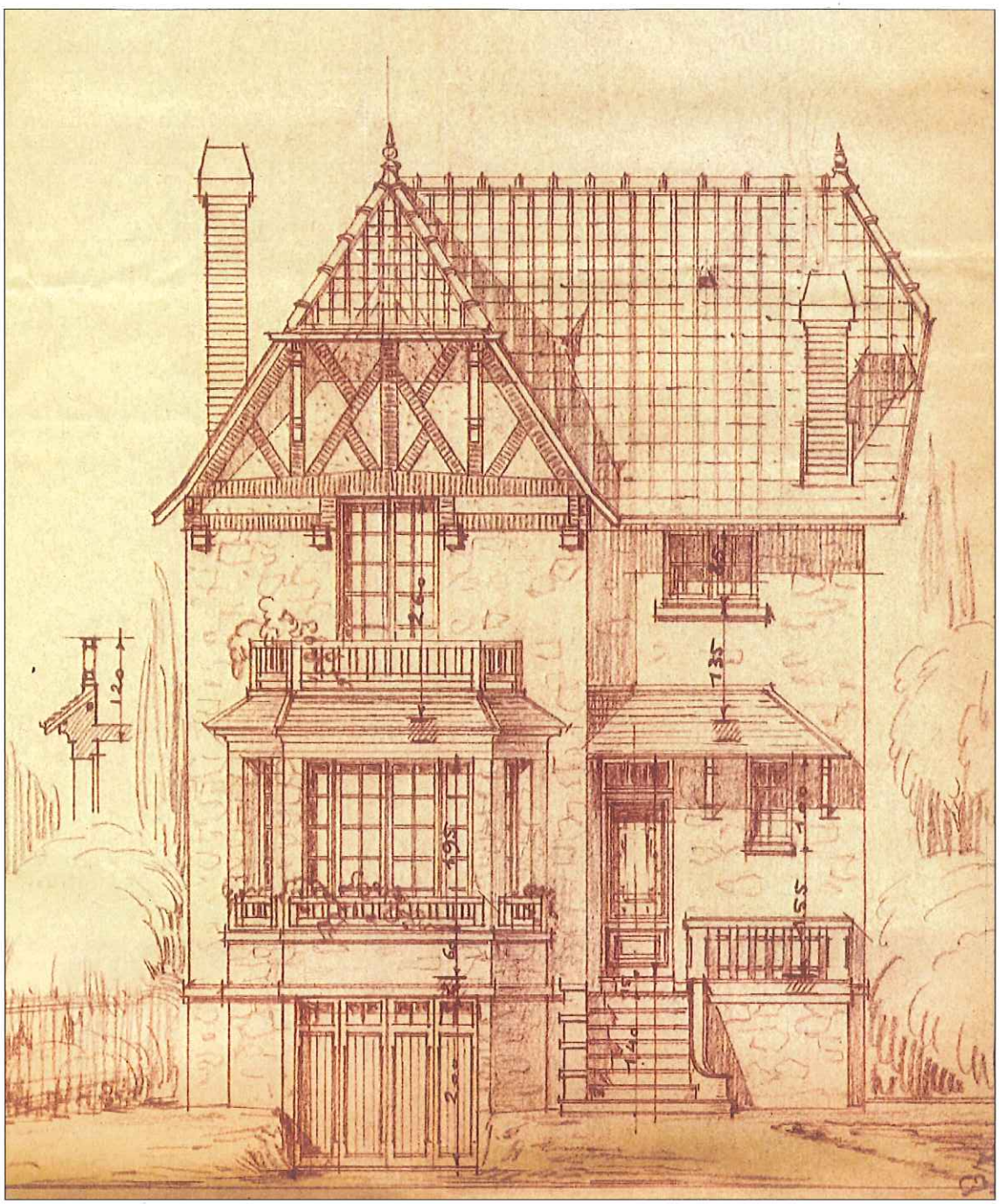

Plan de la façade principale du pavillon de la rue Darthé
ayant accueilli les rencontres secrètes
lors de la négociation des accords de Paris.

Permis de construire. Archives communales de Choisy-le-Roi

Points de distribution de l'Actualité du Patrimoine : Service Archives Documentation Patrimoine, Hôtel de Ville, OTSI, Librairie La Presse, équipements municipaux.

Retrouvez L'Actualité du Patrimoine en téléchargement sur le site internet de la ville http://www.choisyleroi.fr

**Prochain numéro de L'Actualité du Patrimoine**

**Septembre 2013**